

**ORGANISATION de l'ASSEMBLEE GENERALE du Comité Régional des ASPTT PACA Corse
ASPTT Ajaccio les 28, 29 et 30 mars 2025**

Le Comité Régional assure l'organisation du séjour soit :

- Pour le vendredi 28 mars :
 - Le déjeuner
 - La réunion des dirigeants,
 - Le dîner et la soirée musicale, la nuitée à l'hôtel

- Pour le samedi 29 mars :
 - Le petit-déjeuner
 - **L'Assemblée Générale** le matin
 - Le repas de clôture du midi
 - Visite guidée ou après-midi libre
 - Le dîner et la nuitée à l'hôtel

- Pour le 30 mars :
 - Petit-déjeuner puis départ à la convenance des participants

Les transports aller-retour continent/Corse ne sont pas pris en charge en termes d'organisation et de financement. Pour les participants arrivant le vendredi 28 mars au matin il sera proposé des transports entre le port ou l'aéroport et l'hôtel de même pour le retour le dimanche 30 mars entre l'hôtel et le port ou l'aéroport.

Les Délégués des ASPTT PACA et Corse (représentants des associations affiliées), 3 maximum par ASPTT selon nos statuts, seront pris en charge financièrement pour l'hébergement et les repas du vendredi et samedi (midi et soir).

Extrait des statuts : « [...]Pour être admis à participer à l'Assemblée Générale du Comité Régional des ASPTT les représentants des associations doivent être mandatés par le Comité Directeur de leur association et présenter un mandat signé du président ou du secrétaire général de l'association [...] »

Le séjour comprend : les déjeuners et les dîners du vendredi et du samedi, les nuitées (du vendredi et du samedi) ainsi que les petits déjeuners à l'hôtel.

Tous les accompagnants (hors les délégués) auront à leur charge la totalité du séjour et le déplacement. Le Comité Régional facturera le séjour de chaque accompagnant aux ASPTT.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Elodie Sery : 06 44 33 82 09 ou esery@fsasptt.com